

# Eaux : eau potable et assainissement

## Des financements à comprendre



Usine de Louveciennes



Usine mitoyenne du Château

*Des usines majeures de notre environnement dans VGP mais aussi pour d'autres communautés d'agglomération*

## Des investissements récents à expliquer

### Quels prix pour le consommateur ?

### Des dépenses prochaines à anticiper

\*\*\*\*\*

### Quels suivis qualité ?

### Qui dirige ? Qui finance ?

### Comment savoir ?

# Eaux : eau potable et assainissement

## Qui dirige ? Comment savoir et comment comprendre ?

Responsabilités initiales des communes, mais...

→ Délégation à syndicats de communes pour administrer, puis ...

→ Contrats de longues durées à des entreprises exploitantes.

## Questions récentes de SAVE Suite à conférence annuelle de SAVE de mai 2018

*(voir questions précises en ligne sur site de SAVE)*

Coût complet de l'usine Carré de Réunion : des dizaines de millions d'Euros en plus

Quelles dispositions pour améliorer la préparation et la conduite des opérations ?

Anticipation des prochaines dépenses ?

Harmonisation des prix facturés ?

Gestion des eaux de pluie : réseaux unitaires et réseaux séparatifs

Prise en main par communautés d'agglomérations à la place des communes

## En savoir plus

Consulter les dossiers en ligne sur le site de SAVE

[www.save1.fr/dossiers-d-actualite/gestion-eaux-vgp/](http://www.save1.fr/dossiers-d-actualite/gestion-eaux-vgp/)

Dossiers explicatifs depuis 2015, Réunions avec les exploitants, **Etat des lieux**

Voir aussi les informations mises en ligne par exploitants et syndicats et Résultats Assises de l'eau

## Echéances prochaines avec les associations membres de SAVE

- \*Finalisation de l'usine Carré de Réunion début 2019
- \*Prise en compte nouvelles normes sur eau potable en 2019
- \*Exigences nouvelles pour les eaux usées en 2020
- \*Prise en compte des recommandations « Assises de l'eau » fin 2018
- \* Abandon par les communes de leurs responsabilités vers les Communautés
- \*Dispositifs de surveillance par les citoyens

Nous contacter : **rubrique « contact » sur le site [save1.fr](http://save1.fr)**